

Anthropologie et Sociétés



Isabelle LEBLIC (dir.), *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Collection Anthropologie, 2004, 340 p., bibliogr., index, illustr.

Simon Lavoie

Volume 31, Number 1, 2007

Dynamiques et pratiques langagières

Language, dynamics and practices

Dinámicas y prácticas lingüísticas

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015998ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015998ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavoie, S. (2007). Review of [Isabelle LEBLIC (dir.), *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Collection Anthropologie, 2004, 340 p., bibliogr., index, illustr.] *Anthropologie et Sociétés*, 31(1), 231–233. <https://doi.org/10.7202/015998ar>

un idéal social qui vaut à la fois comme principe d'analyse et comme projet politique. On comprend alors qu'en décrivant l'expérience singulière des femmes appartenant au *mosque movement*, Saba Mahmood ne vise pas seulement à élargir nos cadres d'appréhension de l'expérience religieuse ; elle cherche également à repenser les notions de féminisme, de résistance et d'agencéité afin que les pratiques de soi étrangères à nos critères de liberté soient désormais intelligibles, et ceci, autrement qu'en termes d'aliénation. Ni subordination, ni résistance, l'expérience subjective des femmes du *mosque movement* montre qu'il est grand temps de rouvrir la notion d'agencéité pour y inclure les pratiques qui ne visent pas à subvertir les normes sociales, mais qui néanmoins interviennent dans la formation du sujet.

Chose certaine, la contribution anthropologique de *Politics of Piety* va bien au-delà de son contenu ethnographique. À la faveur d'un va-et-vient fécond entre la théorie et le travail de terrain, Saba Mahmood ébrèche les fondements de la réflexion féministe, et bouscule du même coup plusieurs certitudes de la pensée progressiste. Elle revisite également tout une série de concepts : habitus, éthique, tradition. Mais surtout – et c'est là l'essentiel – Saba Mahmood réinterprète la notion d'agencéité, lui donnant un sens résolument anthropologique.

Jean-Michel Landry (jean-michel.landry.1@ulaval.ca)
 Département d'anthropologie
 Université Laval
 Québec (Québec) G1K 7P4
 Canada

Isabelle LEBLIC (dir.), *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Collection Anthropologie, 2004, 340 p., bibliogr., index, illustr.

Les huit contributions qui composent *De l'adoption* développent la distinction entre une « adoption traditionnelle » et une « adoption moderne », et elles décrivent la transition de l'une à l'autre dans différents contextes culturels.

Le texte de Laurence Pourchez ouvre la première partie consacrée aux territoires et départements français d'outre-mer. Elle décrit cinq types de « transferts » d'enfant qui sont en déclin sur l'île de la Réunion dans le contexte de la transition vers une pratique d'adoption institutionnalisée sous l'égide de la Direction de l'action sanitaire et sociale. Elle soutient que ces transferts contribuaient au renforcement des relations de parenté et à l'équilibre social en réduisant, par exemple, les rivalités entre femmes basées sur leur nombre d'enfants.

Dans la deuxième contribution, Jean-Vital de Monléon reconstitue les éléments d'une histoire de l'adoption en Polynésie. Il reprend les relations d'explorateurs des XVIII^e et XIX^e siècles, les études d'ethnologues et les récits d'écrivains-voyageurs du XX^e siècle. Il contraste ensuite l'image formée par ce tour d'horizon avec le compte-rendu de ses deux enquêtes sur l'île de Raiatea, lesquelles lui permettent de détailler, en outre, « l'occidentalisation » des jeunes femmes confiant leur enfant pour parfaire des études et du travail à l'étranger.

Le texte d'Isabelle Leblic porte sur le système de parenté kanak (Nouvelle-Calédonie) et sur ses incidences sur des pratiques d'adoption régies, sauf exception dans l'état-civil français, par la règle coutumière. Elle observe en particulier que le changement de nom qui fait

suite à certaines adoptions et au mariage, et que la nature des prestations rituelles entourant l'adoption et le mariage, sont des éléments qui permettent d'établir une articulation logique entre ces deux pratiques, en plus du rapport de compensation, de substitution ou d'anticipation que la première joue parfois à l'égard de la seconde.

La deuxième partie est consacrée au transfert d'enfant dans deux sociétés matrilineaires du monde musulman, où s'entrecroisent divers éléments des droits français, islamique (interdisant l'adoption), et coutumier. Le premier texte nous transporte à Kota Nan Gadang, un village minangkabau (île de Sumatra). Bruno Portier y analyse l'impact de l'évolution du mode de résidence et de l'émigration sur la circulation des enfants (prise en charge temporaire à l'intérieur de la parenté). Dans le deuxième texte, Sophie Blanchy et Masseur Chami-Allaoui décrivent les pratiques de transferts et d'adoption aux îles Comores. Il apparaît notamment que le désir de préserver l'identification musulmane de l'enfant cédé se joint à une préférence des familles d'accueil pour les filles, réputées plus travailleuses que les garçons, de manière à favoriser le transfert de ces derniers vers des maîtres coraniques en particulier.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'adoption internationale considérée comme la représentation dominante du type d'« adoption moderne ». Claudia Fonseca, qui signe le premier texte, soutient que certaines adoptions internationales s'opèrent sur un malentendu. Les parents qui confient leur enfant à une institution de l'État agiraient envers celle-ci dans le même esprit qu'envers un parent ou un proche acceptant temporairement de prendre soin de l'enfant, à qui est reconnu la liberté de renouer contact avec ses parents de naissance et ainsi d'obéir à ce que cette population considère être la permanence et le magnétisme propres aux liens du sang.

Chantal Collard montre qu'en Haïti le mode traditionnel de placement d'enfants (« *restavec* ») pour travail domestique a été vivement dénoncé comme une exploitation du travail enfantin, mais qu'aucune solution de rechange sérieuse à celle-ci et à l'adoption internationale n'a vu le jour. Aux restrictions imposées à l'immigration pour motif économique aux États-Unis et au Canada répondrait une préférence hypothétique des autorités publiques et de leurs délégués pour la famille blanche et nucléaire considérée comme un meilleur moteur à l'intégration des enfants et comme un signe plus *soft* de la tolérance des sociétés d'accueil que l'adoption internationale d'enfants haïtiens à l'intérieur de la parenté ou de la diaspora.

Le texte de Françoise-Romaine Ouellette clôt la troisième partie en démontrant, à partir d'une étude des procédures et des lois entourant l'adoption nationale et internationale au Québec, comment l'esprit et la rhétorique du don d'enfant sont court-circuités pour éviter toute obligation de réciprocité entre receveur et preneur, et pour éviter toute référence possible au marchandage dont l'enfant serait l'objet. Ouellette montre qu'au nom de l'intérêt et des droits de l'enfant, la seule référence possible est celle d'un don fait à l'enfant, d'un don de parents dûment évalués pour leurs capacités à prendre soin de lui et à veiller à son bon développement.

Suzanne Lallemand signe une postface avec pour objectif de déterminer si certains systèmes de filiation sont plus ouverts aux déplacements d'enfant et à certaines formes de déplacement en particulier, et pour déterminer si les terminologies traduisent cette pension.

L'emploi du terme adoption est quelquefois sujet à caution, mais l'ouvrage offre l'intérêt de décrire l'irruption des nomadismes du travail et des études, celle des droits issus du colonialisme et des conventions internationales, en retraçant leur travail de pression sur des coutumes et des règles locales qui tentent de poursuivre leur carrière en s'immisçant dans

leurs pores. Il s'agit d'une préoccupation stimulante qui compte encore de beaux jours devant elle jusqu'à preuve du contraire.

Simon Lavoie (*simon.lavoie.5@ulaval.ca*)
Département d'anthropologie
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Canada

Bernadette TILLARD (dir.), *Groupes de parents. Recherches en éducation familiale et expériences associatives*. Paris, L'Harmattan, Collection Savoir et formation, 2003, 220 p., bibliogr., tabl.

Groupes de parents est le compte-rendu d'un congrès de l'Association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation (AECSE) tenu à Lille en septembre 2001. Son objectif est de questionner le foisonnement de définitions et d'approches rangées sous le terme « parentalité » dans le travail social auprès de parents en difficulté. Les auteurs interrogent les finalités, le mode de fonctionnement et les retombées de ces groupes centrés sur la parole et le partage d'expériences. Ils proposent des réflexions sur le rôle des travailleurs sociaux et autres intervenants professionnels dans le cadre de ces groupes.

Bernadette Tillard propose une comparaison entre les concepts de parenté et de parentalité tels qu'ils sont respectivement employés en anthropologie et dans le sens commun d'une part, et en éducation familiale et en travail social d'autre part.

Jean-Marie Miron présente une typologie des logiques d'intervention auprès des groupes de parents. Ces modes d'interventions correspondent à autant de relations entre le monde de la recherche universitaire et les milieux « de la pratique ». Miron illustre son approche privilégiée, dite de recherche narrative centrée sur le récit de soi et « la construction du sens », à l'aide de l'exemple d'un groupe de parents québécois (le seul exemple québécois de l'ouvrage) : « Parents responsables ».

Le chapitre rédigé par Catherine Sellenet consiste en une réflexion sur la finalité des groupes de parents et de paroles par l'intermédiaire d'une approche comparative (entre la perspective des travailleurs sociaux et celle des clientèles participantes). Elle retrace une transition historique (depuis les années 1960) dans le rôle des intervenants experts, partant d'une position de normalisation-dévoilement asymétrique vers une pratique sociale caractérisée par la valorisation de l'usage collectif de la parole et par la confrontation d'idées.

Marie-Pierre Mackiewicz analyse la mise sur pied et le fonctionnement d'un atelier destiné aux pères placés en situation de « disqualification sociale » après une rupture conjugale ou familiale. Mackiewicz se concentre principalement sur les éléments clefs des interventions pratiquées dans cet atelier afin de proposer une définition de la requalification qui y visée. Elle montre que ces interventions ont pour caractéristique principale la priorité de la recherche d'innovation et de la prise en considération de la spécificité de chaque situation sur l'imposition de programmes et de marches à suivre.